

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Arrêté du 13 juillet 2023 modifiant l'arrêté du 8 décembre 2022 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture d'un concours sur épreuves pour l'accès au corps des architectes en chef des monuments historiques du ministère de la culture

NOR : MICB2318886A

Par arrêté de la ministre de la culture en date du 11 juillet 2023, l'arrêté du 8 décembre 2022 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture d'un concours sur épreuves pour l'accès au corps des architectes en chef des monuments historiques du ministère de la culture est modifié comme suit :

Au lieu de lire : « Les épreuves orales d'admissibilité auront lieu du 11 au 15 septembre 2023, en Ile-de-France. », lire : « Les épreuves orales d'admissibilité auront lieu à partir du 11 septembre 2023, en Ile-de-France. »